



## APPEL A COMMUNICATION

### « Inégalités et pauvreté dans les pays riches »

Dans une période marquée par une profonde instabilité économique (crise économique engendrée par la crise des subprimes, croissance lente des économies européennes, croissance forte de la Chine, du Brésil...) et sociale (crise de l'Etat Providence, montée du chômage, changement des modes de vie...), la question des inégalités devient un sujet de préoccupation et de débat public. La façon dont elles évoluent détermine la perception que la population a du dynamisme d'une société. Il est en effet « *très différent de vivre dans une société où les conditions de vie se rapprochent au fil du temps ou dans une société au sein de laquelle les situations des différentes couches sociales divergent de plus en plus* » (Maurin, 2007, p. 60). D'une manière générale, le terme « inégalité » traduit simplement le fait que certaines personnes ou certains groupes de personnes ne sont pas placés dans la même situation en termes de revenu, de patrimoine, de conditions de vie, d'accès aux droits sociaux et à la justice, de participation à la vie économique, sociale et politique, etc.

L'existence et la persistance des inégalités posent fondamentalement la question de l'efficacité du système économique. Si pour certains, les inégalités sont inhérentes au fonctionnement de l'économie de marché, pour d'autres, elles sont présentées comme une injustice et le symbole de l'échec du capitalisme à assurer le bien être de tous. La question des revenus et des inégalités monétaires focalise un grand nombre de recherches et de travaux. Le revenu joue un rôle privilégié dans les décisions publiques, que ce soit au niveau de la fiscalité, ou des transferts sous conditions de ressources. Cependant, la dimension monétaire a également une influence très forte sur les autres dimensions des inégalités.

Un certain nombre d'acteurs sociaux et locaux, conscients de la montée des inégalités, n'ont pas hésité à remettre en cause les statistiques disponibles, jugeant qu'elles ne donnent qu'une vision partielle ou déformée. Dans un rapport intitulé « *Niveaux de vie et inégalités sociales* », le Conseil National de l'Information Statistique (2007) a proposé un système cohérent

d'informations annuelles sur les inégalités sociales, les revenus de la pauvreté, facilement accessible au grand public comme aux initiés. Deux listes d'indicateurs repérés comme centraux dans l'étude des inégalités fût proposée : une liste comprenant une cinquantaine d'indicateurs de base ; une liste retrainte d'indicateurs privilégiés. Ces indicateurs sont venus compléter ceux retenus par l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (2006, 2008). L'évaluation statistique permet aujourd'hui aux citoyens de se faire une meilleure idée des inégalités. Dans un sondage réalisé annuellement par l'Institut BVA (pour le compte du Ministère de la santé et des solidarités), près de 75% des français estimaient que la société française était plutôt *injuste*. Les français auraient pris conscience des déséquilibres sociaux (75% des personnes interrogées ont déclaré que les inégalités allaient plutôt augmenter) et les rejetteraient massivement. Cette injustice prend aujourd'hui deux traits : l'existence d'inégalités économiques et sociales ; la montée de la pauvreté. Le colloque s'attachera à mettre en lumière ces deux composantes.

Toutes les propositions sont les bienvenues, cependant le comité scientifique souhaiterait privilégier les contributions qui adoptent une approche pluridisciplinaire, associant économie, histoire, sociologie, psychologie, philosophie et statistique. Les trois champs suivants retiendront l'attention du comité scientifique:

- Une analyse des inégalités et de la pauvreté au prisme de la théorie économique et de l'histoire de la pensée économique. Une approche historique permettrait de mettre en lumière la variété des conceptions de l'inégalité. La notion d'inégalité renvoie à d'autres notions telles que la pauvreté, la justice sociale, l'éthique, l'égalité des chances (éducation), les capacités... Il conviendra ici de s'interroger sur la transformation des représentations sociales et économiques des inégalités au cours du temps, tout en proposant une analyse critique des travaux antérieurs et des controverses théoriques.

- La mesure des inégalités constitue un véritable défi pour les analystes. Bon nombre d'indicateurs recouvrent une dimension particulière des inégalités (inégalités de revenus) alors que le caractère multidimensionnel des inégalités tend à se généraliser de plus en plus. Comment rendre compte du caractère multidimensionnel des inégalités sociales ou de la pauvreté ? Comment concevoir des indicateurs synthétiques donnant une vision fiable et réaliste de cette évolution ? Peut-on dépasser l'évaluation strictement monétaire et introduire des mesures plus qualitatives des inégalités et de la pauvreté ? Est-ce que les méthodes d'expérimentation sociale apportent une meilleure compréhension des inégalités ?

- Les politiques économiques et sociales cherchent à corriger les problèmes d'inégalités et de pauvreté. Pendant longtemps, l'Etat providence a incarné cette volonté de redistribuer les richesses et d'insuffler plus de justice sociale. Qu'en est-il réellement ? Assiste t'on à une remise en cause ou à une crise de l'Etat providence et donc, implicitement, à la fin des politiques sociales ? Les politiques publiques s'appuient aujourd'hui sur une analyse coûts-bénéfices (exemple du RSA) pour corriger les inégalités, quels sont les effets réels de ces politiques sur le comportement des acteurs ? Est-ce que la décentralisation peut répondre au défi de la montée des inégalités ?

Les propositions de communications, qui prendront la forme d'un résumé d'environ 600 mots, devront être envoyées avant le 30 septembre 2011 à l'adresse suivante : [diemera@aol.com](mailto:diemera@aol.com). Les décisions du comité scientifique seront transmises au plus tard le 10 octobre 2011 et les textes des communications devront être envoyés avant le 12 janvier 2012. Les papiers retenus et présentés au colloque feront l'objet d'une publication collective aux éditions Clément Juglar.

### Comité d'organisation

Daniela Borodak (ESC Clermont), Arnaud Diemer (Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand), Sylvie Dozolme (Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand).

### Comité scientifique

Alain Alcouffe (Université Toulouse 1), Guillaume Allègre (OFCE), Sophie Boutillier (Université du Littoral - Côte d'Opale) Pascal Bridel (Université de Lausanne), Nicolas Chaigneau (Université Lyon 2), Alain Clément (Université de Tours), Annie Cot (Université de Paris 1), Arnaud Diemer (Université Blaise Pascal - Clermont Ferrand), Marie Duru-Bellat (IEP Paris), Catherine Figuière (Université de Grenoble), Marc Fleurbaey (Université Descartes – Paris 5), Claude Gamel (Université Cézanne – Aix en Provence), Michel Herland (Université de la Martinique), Samuel Guérineau (Université d'Auvergne), Sylviane Guillaumont (Université d'Auvergne), Jérôme Lallement (Université Descartes – Paris 5), Alain Leroux (Université Cézanne - Aix en Provence), Jean Magnan de Bornier (Université Cézanne - Aix en Provence), Jean-Pierre Potier (Université Lyon 2), Nicolas Ronsard (Université Blaise Pascal – Clermont Ferrand), Marie-Françoise Renard (Université d'Auvergne), Nathalie Sigot (Université Paris 1), Marie-Christine Toczec-Capelle (Université Blaise Pascal, Clermont Ferrand), Christian Tutin (Université de Paris Est Créteil), Dimitri Uzinidis (Université du Littoral - Côte d'Opale).

Le colloque se déroulera le vendredi 20 janvier 2012 à l'IUFM d'Auvergne, 36 avenue Jean Jaurès, 63400 Chamalières, tél : 0473317271 ou 0672250475

Toute information relative au colloque sera progressivement mise sur le site : <http://www.oeconomia.net/colloques.htm>